

# Le 110<sup>e</sup> pont de la ville

Fin mars la presse a relevé les travaux spectaculaires sur le chantier du pont reliant l'ancien Kirchberg au plateau des institutions européennes.

Elle a été unanime pour saluer cette initiative et a généralement repris le discours servi par l'agence de publicité chargée par le promoteur de divulguer ces arguments.

Quelques remarques critiques s'imposent d'autant plus qu'elles touchent des problèmes ayant valeur d'exemple.

## Situation et nécessité du pont.

Quiconque connaît le mauvais état de la rue qui joignait les 2 plateaux ne saurait que saluer ce pont. Mais à y regarder de plus près il faut s'étonner du fait qu'une deuxième jonction est en train de se construire. En effet les Ponts et Chaussées sont en train de réaliser un projet, prévu depuis des années, le boulevard de contournement. Il échappe à nos connaissances quel est le coût du boulevard qui nécessite de grands travaux de terrassement. Les Ponts et Chaussées n'étaient pas favorables à un pont et ont donc construit le boulevard de contournement. Cette administration aurait envisagé un pont piétonnier entre la cité Hein et la Banque Européenne d'Investissement.

## Pourquoi donc le pont?

L'intéressé principal est bien entendu la firme immobilière Hein, appuyée par la Caisse d'Epargne. Les appartements de luxe construits par cette firme, destinés en grande partie aux fonctionnaires européens, sont évidemment valorisés par un pont.

Comme l'Etat n'a pas cru bon de répondre à la demande de la firme Hein, celle-ci - et son allié le Syndicat des Intérêts Locaux de Kirchberg - ont trouvé une oreille attentive auprès des autorités communales. "Promotor Willy Hein: "Der Bau dieser Brücke wird sicherlich die Einwohnerschaft der beiden Kirchberger Plateaus zufrieden stellen. Anerkennung für ihr Entgegenkommen verdienen hierfür der hauptstädtische Schöfferrat und der Gemeinderat. Nicht zuletzt aber auch der Interessenverein Kirchberg". (t.2.4.1980)

Notons encore que le notaire de la firme Hein n'est autre qu'un député devenu échevin de la ville de Luxembourg.

## Questions au sujet du pont

- Comment pareille non-concertation entre Etat et Ville est-elle possible? Ou s'agit-il tout simplement d'un double cadeau à une firme privée?
- Pourquoi un pont - financé par les deniers publics - dont le maître d'ouvrage est la Ville de Luxembourg nécessite-t-il un promoteur privé? Etant donné qu'un promoteur privé ne fait pas partie jusqu'à preuve du contraire de la catégorie des philanthropes, quelle est l'indemnité que touche le promoteur?
- Le même promoteur a acheté un terrain nécessaire à la construction du pont pour le revendre à la commune. Pour le même prix? Si différence il y a, à qui a-t-elle été versée?

Le soussigné - voisin du pont - est bien sûr subjectif dans son appréciation. Néanmoins ces questions mériteraient réponse.

Les priorités politiques de la ville de Luxembourg tendent vers des projets comme le pont - non-prévu dans le plan quinquennal - ou l'ancien Théâtre et d'autres réalisations de prestige, alors que le logement social et locatif, voir la restauration des faubourgs dans les intérêts des habitants sont scandaleusement négligés?

Serge Kollwelter

## GRENGEN TELEFON

WA KENG PERMANENCE AS, FONKTIONÉIERT EN TELEFONS-AUTOMAT UM "2 0 4 1 6", DEN ALL DAG OFGELAUSCHTERT GËT.

HEI KANN EEN JIDFER ZÄIT URUFFEN, FIR REKLAMATIOUNEN, INFORMATIOUNEN ODER EPPES ZE MELLEEN, 24 STONNEN DEN DAG!



20416

